

ON DEMANDE QUE LES FABRICANTS ÉTRANGERS CRÉENT DES EMPLOIS AU CANADA

M. Otto Jelinek (Halton): Madame le Président, je voudrais que le ministre nous dise quand le gouvernement va cesser de prendre des mesures timorées, improductives et à court terme comme celles annoncées hier, et signer des accords à long terme qui vont encourager les fabricants étrangers à produire ou même à assembler leurs véhicules au Canada? De cette façon, nous pourrions créer des emplois et augmenter la productivité nationale. Les solutions ne manquent pas. Je voudrais savoir quand le ministre va y avoir recours?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Tout d'abord, madame le Président, je pense que mon collègue, le ministre d'État chargé du Commerce international mérite des félicitations pour l'accord qu'il a négocié avec les constructeurs automobiles japonais, compte tenu de la conjoncture. De fait, la part du marché intérieur accaparée par les automobiles japonaises devrait diminuer cette année par rapport à l'an dernier. C'est la preuve que les automobiles nord-américaines reprennent une partie du marché, ce qui répond à la question du député.

* * *

[Français]

LES MINES

ON DEMANDE QUELLE EST LA POSITION DU GOUVERNEMENT AU SUJET DES MINES DE MURDOCHVILLE, QUÉBEC

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Madame le Président, je désire, à titre de député de Gaspé, souhaiter la bienvenue au maire adjoint de Saint-Malo, M. Albert-Yves Saër. Nous comptons avoir la visite de milliers de Français l'an prochain.

Mme le Président: A l'ordre! L'honorable député a-t-il une question à poser? Cette période est réservée uniquement aux questions.

M. Cyr: Ma question s'adresse à l'honorable ministre d'État (Mines).

En décembre dernier, j'ai informé l'honorable ministre que les mines de Gaspé, à Murdochville, avaient suspendu leurs activités étant donné le bas prix du cuivre. Toutefois, la société désirait déplacer du terrain mort afin de pouvoir procurer de l'emploi au bénéfice de 300 à 500 ouvriers de la région.

Récemment, le journal *Le Devoir* a rapporté une nouvelle de Québec, selon laquelle la province de Québec avait présenté à l'honorable ministre un programme pour coopérer au développement de Murdochville, afin de pouvoir sortir Murdochville de cette impasse.

Est-ce que l'honorable ministre peut dire à la Chambre si le gouvernement du Canada a refusé de participer à un projet conjoint avec le Québec afin de créer 500 emplois à Murdochville? Et est-ce que le ministre prévoit venir en aide financièrement...

Mme le Président: A l'ordre!

Questions orales

● (1440)

[Traduction]

L'hon. Judy Erola (ministre d'État (Mines)): Madame le Président, que je sache, nous n'avons pas reçu de demande officielle du gouvernement du Québec à ce sujet. Cependant, nous avons eu des entretiens avec les cadres supérieurs de la société Noranda Mines à Gaspé. Lors de ces premiers entretiens qui ont eu lieu en décembre de l'année dernière, nous leur avons expliqué les programmes dont ils pouvaient se prévaloir au titre de l'article 38 et dans le cadre du programme RELAIS. Nous poursuivons nos négociations avec les représentants de cette société et nous avons déjà inscrit quelques travailleurs grâce à ces programmes.

* * *

LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

L'OCTROI DE PRÊTS—L'IMPOSITION DE CRITÈRES

Mme Jennifer Cossitt (Leeds-Grenville): Madame le Président, c'est au ministre d'État chargé des petites entreprises et du tourisme que je pose ma question. S'il a quitté la Chambre, je puis peut-être la poser au ministre des Finances. Lorsqu'il a présenté son exposé budgétaire le 19 avril dernier, le ministre des Finances a déclaré que «le gouvernement apportera des changements importants au mandat de la Banque fédérale de développement... pour accroître encore son aide aux petites entreprises canadiennes». Cependant, par la suite, le vice-président des services financiers de la Banque fédérale de développement a adressé à ses bureaux régionaux des notes de services dont j'ai quelques exemplaires en ma possession, où il dit clairement qu'en vertu de son nouveau mandat, il est interdit à la Banque de prêter de l'argent aux petits entrepreneurs qui se sont adressés à elle en dernier ressort. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre pour quelle raison on a imposé à la Banque des critères plus rigoureux pour l'octroi de prêts, alors qu'il nous avait laissé croire le contraire?

L'hon. William Rompkey (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame le Président, pourrais-je demander à l'honorable représentante de bien vouloir répéter sa question?

Des voix: Oh, oh!

M. Rompkey: Je n'en ai malheureusement entendu que la fin.

Mme Jennifer Cossitt (Leeds-Grenville): Madame le Président, je puis répéter la question. Je crois pourtant que la plupart des députés ici présents l'ont entendue. Je parlais essentiellement du budget par le biais duquel on a élargi le mandat de la Banque fédérale de développement, et du fait que d'après certaines notes de service en ma possession, le vice-président de cette banque fait exactement le contraire. Dans la région de l'est de l'Ontario, depuis le 19 avril dernier, cet établissement n'a consenti que neuf prêts à de petites entreprises. Le ministre peut-il nous expliquer cet état de choses et nous dire si, effectivement, le gouvernement a étendu ou élargi le mandat de la Banque fédérale de développement? Ou encore, peut-il nous dire s'il est bien vrai que l'on compte faire disparaître progressivement cette banque ou la vendre à un autre établissement financier?